

Beste de savoir

Comment prendre le ferry peut vous coûter cher

26 décembre 2019

Table des matières

1. Il était un petit navire	1
2. qui n'avait jamais navigué	3

1. Il était un petit navire

Prendre le ferry est en apparence anodin, il s'agit tout simplement d'aller d'un point A à un point B en naviguant sur l'eau pendant quelques heures. Il peut par exemple s'agir de la traversée entre Nice et la Corse avec Corsica Ferries, ou bien de celle de la France au Royaume-Uni avec Brittany Ferries.

On ne s'en rend pas forcément compte, mais il existe en mer des frontières maritimes et dans certains cas des lois et réglementations différentes de celles sur terre. Les frontières maritimes sont calculées en prenant en compte la distance à la côte, ou plus précisément la [ligne de base](#) de l'État. Au-delà de 12 milles marins, c'est-à-dire 22 kilomètres, vous n'êtes plus dans les *eaux territoriales*. Et au-delà de 200 milles marins, c'est-à-dire 370 kilomètres, vous n'êtes plus dans la [zone économique exclusive](#) ; vous êtes alors dans les *eaux internationales* ! Ces frontières ne sont pas matérialisées donc rien ne vous permet sur l'eau de vous en rendre compte.

Cependant, vous n'avez pas besoin de sortir des eaux territoriales pour trouver des règles différentes de celles qui s'appliquent sur le continent. Prenons en étude de cas les réseaux mobiles et les opérateurs téléphoniques ! Depuis le 15 juin 2017, vous êtes libre [d'utiliser votre forfait téléphonique partout dans l'Union Européenne](#) sans avoir de surcoût sur votre facture téléphonique (le fameux hors-forfait)... sauf si vous prenez un ferry. Dans ce cas bien précis, les compagnies maritimes peuvent émettre à bord de leurs bateaux un réseau mobile, appelé réseau maritime, s'appuyant sur une connexion satellitaire (le bateau envoie les données à un satellite lequel les transfère à la terre ferme, et vice-versa) sans que cela ne soit gratuit. Et ce n'est clairement pas donné !

	Bouygues Telecom¹	Free Mobile²	Orange³	SFR⁴
1 SMS émis	0,30€ ou 0,65€	0,38€	0,40€	0,50€ ou 0,66€
1 minute d'émission d'appel	2,30€ ou 3,90€	3€	3,50€	6€ ou 7,92€
1 Mio de connexion internet	10,24 €	9,70€	13€	15,84€

TABLE 1.2. – Tableau des prix des différents opérateurs pour les réseaux maritimes

1. Il était un petit navire

Comment cela est-ce possible ? Si vous prenez un ferry équipé d'un réseau maritime avec lequel votre opérateur a un partenariat, votre connexion va automatiquement basculer sur ce réseau si le bateau est au-delà de 2 milles marins des côtes, c'est-à-dire 3,7 kilomètres. Si vous êtes dans ce cas, vous allez très probablement recevoir un SMS comme quoi vous êtes sur un réseau téléphonique différent avec les tarifications de celui-ci, voici un exemple pour Free Mobile :

Free vous accompagne aux Maritimes Services. Composez le +33 au lieu de 0 pour appeler un numéro français et le 666 pour joindre votre messagerie vocale. Numéro d'urgence : 112 (gratuit). Depuis Maritimes Services, appels émis vers la zone Europe et la France 3€TTC/min, appels reçus 2€TTC/min, SMS émis 0.38€TTC/SMS, MMS émis 1.05€TTC/MMS, MMS reçu 0.76€TTC/MMS, data 9.70€TTC/Mo.

Free Mobile

Si vous ne mettez pas votre téléphone en mode avion ou que vous ne déconnectez pas vos données mobiles, **ces communications seront un surcoût sur votre abonnement mensuel** (le fameux hors-forfait)... jusqu'à un certain plafond dépendant de l'opérateur et du type de communication ! Voici les différents montants pour Free Mobile :

	Montant
Appels	100€
SMS+ (surtaxés)	30€
Appels depuis l'étranger	200€
Data depuis l'étranger	50€

TABLE 1.4. – Montant de hors forfait maximum avant restriction des services par Free Mobile
Si vous atteignez 90% de votre plafond, vous recevrez un SMS de votre opérateur pour vous en avertir.

Info Free :

Votre encours sur le service internet à l'étranger est supérieur à 40 €.

Free Mobile

Si vous atteignez votre plafond, vous recevrez là encore un SMS vous en avertissant et vous expliquant les démarches à suivre ! Croyez-moi, si votre téléphone se connecte à ce réseau vous risquez d'atteindre rapidement le plafond (ce qui n'est pas étonnant à plus de 9€ par Mo).

Info Free :

Votre encours sur le service internet à l'étranger est supérieur à 50 €.

Ce service est désormais désactivé à l'étranger. Vous pouvez le réactiver depuis votre Espace Abonné sur <https://mobile.free.fr/moncompte> ↗

Free Mobile

1. [Brochure tarifaire des offres mobiles de Bouygues Telecom](#) ↗
2. [Brochure tarifaire des offres mobiles de Free](#) ↗
3. [Brochure tarifaire des offres mobiles d'Orange](#) ↗
4. [Brochure tarifaire des offres mobiles de SFR](#) ↗

2. qui n'avait jamais navigué

Si jamais vous prenez le ferry :

- renseignez-vous sur la présence ou non d'un réseau maritime à bord du bateau (le personnel de bord devrait être en mesure de répondre à cette question) ;
- s'il y a un réseau maritime, **ne tardez pas à mettre votre téléphone en mode avion** après que le bateau ait quitté le port ;
- si jamais vous souhaitez rester connecté, il y a probablement une connexion Internet en Wi-Fi proposée à bord (généralement, une connexion gratuite instable et une ou plusieurs formules payantes moins chères que les tarifs de votre opérateur téléphonique).

S'il est trop tard et que un certain montant de hors forfait vous est facturé, il reste une chance de sauver la situation.

- Faites une **réclamation** à votre opérateur téléphonique par téléphone, courriel ou courrier.
 - Chez Bouygues Telecom : appelez le 10 64 ou [contactez-les ici](#) ↗ .
 - Chez Free : appelez le 32 44 ou [explorez les autres possibilités](#) ↗ .
 - Chez Orange : appelez le 39 00 ou [déposez une réclamation sur votre espace client](#) ↗ .
 - Chez SFR : appelez le 10 23 ou [écrivez-leur un mot](#) ↗ .
- Vous pouvez également faire une réclamation à la compagnie maritime.

À l'attention des opérateurs téléphoniques

- Ne mettez pas le réseau maritime dans les sections liées à l'international, car c'est faux.
- Une **option pour pouvoir baisser les plafonds du hors forfait** serait appréciable.

À l'attention des compagnies maritimes

- Une **petite annonce au bord** avant de dépasser les 2 milles marins serait appréciable.

Spéciale dédicace à Free Mobile et Brittany Ferries sans qui ce billet n'aurait jamais vu le jour !

Merci à @Amaury pour la relecture !